

Profil de fonction

Intitulé de la fonction

Professeur de déclamation au Conservatoire royal de Bruxelles pour les bacheliers et/ou master

Type de contrat

Professeur (temporaire à durée déterminée pour 1 an, puis possibilité de contrat à durée indéterminée et nomination définitive)

- Soit 6 h/semaine de cours individuels/collectifs (40 semaines/année)
- Et 80 h/année destinées à des responsabilités de coordination ou institutionnelles
- Rémunération : barème 501 de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Domaines de responsabilités et tâches principales :

Profil de fonction 1:

Le candidat pourra démontrer, tant par sa pratique artistique que dans son projet pédagogique et artistique et par son expérience d'enseignement, des compétences pour donner cours en 1^e année de bachelier, dans une tradition artistique basée sur une connaissance approfondie de la littérature française et étrangère, des formes fixes de poèmes, du vers français.

Il lui sera demandé de pouvoir transmettre aux étudiants un appétit pour la découverte de tous les répertoires de textes non dramatiques, issus du passé ou contemporains. En première année, les objectifs sont :

1. Ouvrir l'univers littéraire
2. Développer les moyens techniques
3. Eveiller le sens poétique
4. Eveiller à la diversité des idées et des esthétiques

Au niveau pédagogique : Il sera demandé au candidat une expérience pédagogique confirmée, notamment avec des étudiants débutants. Dans ce cadre, des expériences de charges de professeur en académie pourront être un atout supplémentaire. La possession d'un diplôme de pédagogie et de méthodologie est souhaitable, de même qu'une bonne connaissance des enjeux pédagogiques propres au projet pédagogique du Conservatoire.

Au niveau professionnel : une expérience de montages poétiques, de récitals, d'interprète de texte non dramatiques sera nécessaire.

Responsabilités pédagogiques (savoir, savoir-faire, savoir être) :

- Il connaît et adhère au projet pédagogique et artistique du Conservatoire ;
- Il développe une approche pédagogique cohérente et l'explique dans des fiches de cours ;
- Il assure les enseignements à ses groupes/étudiants tel que planifié ;
- Il développe une grille d'évaluation spécifique pour son/ses cours ;
- Il participe à la construction des programmes ;
- Il s'engage dans une dynamique d'animation d'une équipe d'enseignants, entre autres par sa participation aux conseils d'option ;
- Il est créatif et communique son énergie ;
- Il dispose de bonnes compétences communicationnelles et interpersonnelles ;
- Il favorise l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Il est disposé à remettre en question son dispositif éducatif suite aux évaluations ;
- Il témoigne d'une disponibilité à élargir ou renforcer ses connaissances.

Responsabilités institutionnelles

- Il est le référent administratif de son cours de déclamation envers l'administration et la direction du Conservatoire ;
- Il s'assure que toutes les démarches sont réalisées en temps et en heure ;
- Il développe des synergies et participe à la réflexion sur le projet pédagogique de l'école ;
- Il participe aux démarches d'amélioration de la qualité du Conservatoire ;
- Il utilise les technologies de l'information (email, internet, téléphone) pour informer ses étudiants ou l'institution ;
- Il complète les informations personnelles nécessaires pour le site internet ;
- Il communique les informations relatives aux initiatives autour du Conservatoire pour nourrir le site internet

Compétences transversales :

- Il suscite la curiosité intellectuelle de ses étudiants ;
- Il explicite ses choix pédagogiques de manière à ce que les étudiants puissent s'interroger sur leurs propres besoins et les modes d'apprentissage ;
- Il développe l'esprit critique de ses étudiants et la recherche ;
- Il favorise l'acquisition d'une véritable culture de l'art qui favorise l'autonomie créatrice ;
- Il encourage les initiatives de rapprochement avec d'autres disciplines artistiques ;
- Il ouvre l'esprit de l'étudiant, encourage la polyvalence et l'ouverture sur le monde.

Le candidat idéal :

- justifie d'au moins 5 à 10 ans d'expérience d'enseignement de la matière au niveau de l'enseignement supérieur artistique ;
- est une référence en matière de réflexion sur la pédagogie de la déclamation (publications, articles, etc.) ;
- démontre une ouverture aux différentes expériences en matière de pédagogie de la déclamation;

C'est un plus, s'il dispose :

- d'une large expérience internationale ;
- d'un certificat d'agrégation ou autre diplôme pédagogique ;
- et parle couramment l'anglais (niveau B2).

Procédure de sélection

Un dossier complet (cf Moniteur belge) sera examiné par la commission de recrutement ; le candidat sera invité à donner une leçon devant celle-ci et à prendre part à un entretien avec ses membres.

Les compétences techniques, pédagogiques et transversales sont les principales prises en compte. Néanmoins les références et les années d'enseignements sont essentiels...